

**CONSULTATION DU PUBLIC  
PAR VOIE ELECTRONIQUE**  
du 23 février 2026 au 28 mai 2026

**REGULARISATION ADMINISTRATIVE DE LA  
SAS SOFIVO A CHAMPDENIERS (79 220)**



**COMPTE-RENDU DE LA REUNION PUBLIQUE D'OUVERTURE**

Tenue à la salle des fêtes de la commune de Champdeniers

Le 24 février 2026 de 18h à 19h15

## **1. Organisation**

Cette réunion publique dite « d'ouverture » est prévue par le décret n°2024-742 du juillet 2024. Elle doit se tenir dans les 15 jours qui suivent l'ouverture de la consultation du public.

La réunion publique s'est déroulée dans la salle des fêtes de la commune de Champdeniers. Cette salle a été équipée d'un écran permettant la projection de supports informatiques, d'un système de sonorisation et d'un moyen d'enregistrement audio.

La réunion publique s'est déroulée de la manière suivante :

- Introduction du Commissaire enquêteur : 10 minutes
- Présentation du projet par la SAS SOFIVO : 20 minutes
- Echange avec le public : pas de question posée
- Clôture de la réunion publique et rappel des prochaines étapes.

## **2. Participants**

Commissaire enquêteur : Monsieur Alain DEVAUX

SAS SOFIVO Champdeniers : Monsieur Loïc VENAUD (Directeur du site) et Monsieur Romain DIONNET (Animateur Sécurité Environnement)

GES : Monsieur Emmanuel HENOCQUE et Madame Morgane CAILLY

Public : 2 personnes

## **3. Compte-rendu synthétique**

Dans un premier temps, le commissaire enquêteur, Monsieur Alain DEVAUX, a clarifié son rôle, notamment le recueil des avis du public, et son impartialité dans le cadre de cette procédure, ainsi que le déroulé de la procédure de consultation publique en cours.

Par la suite, les représentants de la SAS SOFIVO Champdeniers ont présenté succinctement le projet au moyen d'un diaporama. Le GES, rédacteur du dossier de régularisation administrative au titre de la réglementation des ICPE, a apporté les précisions techniques utiles. Cette présentation est jointe en annexe du présent compte-rendu.

Après cela, la parole a été donnée au public, mais aucune question n'a été posée.

## **4. Les questions posées et les réponses apportées**

Le public n'ayant pas de question à formuler, la séance a été levée à 19h15.

Le commissaire enquêteur a rappelé les prochaines étapes de la consultation :

- Permanences :
  - Mercredi 11 mars de 9h à 12h, en Mairie de Champdeniers ;
  - Mardi 07 avril de 9h à 12h, en Mairie de Champdeniers ;
- Prochaine réunion publique dite « de clôture » :
  - Jeudi 28 mai 2026 de 18h à 21h, à la salle des fêtes de la commune de Champdeniers.